



La Lettre du Préfet

Saint-Pierre et Miquelon

Liberté • Egalité • Fraternité

Edito



Madame, Monsieur,

Cette lettre est placée sous le signe du patrimoine. Lors de la dernière visite de Mesdames les ministres de la culture, Françoise NYSSSEN et des outre-mer, Annick GIRARDIN, l'archipel a pu encore une fois mettre en avant son patrimoine bâti et immatériel et le dynamisme des initiatives prises pour le valoriser et le conserver comme : l'action de Miquelon Patrimoine, au travers de la valorisation du folklore acadien, de l'Association de Sauvegarde du

Patrimoine de l'archipel et son formidable travail de restauration de l'île aux Marins, et des Zygotos avec leur volonté farouche de transmettre l'histoire des doris... . Cela a aussi été l'occasion de présenter l'activité des artistes de l'archipel : musiciens, peintres, organisateurs de spectacles et festivals... .

Mais cette extraordinaire richesse ne s'arrête pas là, elle est aussi sous-marine, et je remercie la direction de l'archéologie subaquatique pour leur mission de cet été afin de compléter les recherches déjà initiées pour une meilleure connaissance de vestiges engloutis.

Début 2019, le ministre de la culture réunira la commission nationale de classement des monuments historiques, qui sera l'occasion de protéger tout une série d'édifices de l'archipel, reconnaissant, s'il en était besoin, la qualité du patrimoine de Saint-Pierre-et-Miquelon. Autant d'éléments qui consolident la volonté de solliciter l'inscription de l'histoire de la pêche morutière à Saint-Pierre-et-Miquelon sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Mais le patrimoine de l'archipel n'est pas que bâti, il est aussi naturel, lié à la qualité de sa biodiversité. Et les services de l'État sont engagés au quotidien, aux côtés des collectivités, pour en améliorer la connaissance et la protection.

Protégeons, valorisons ensemble cette richesse et cette histoire. Ce sont les racines de cet archipel, les troncs d'un développement durable dynamique.

Bonne lecture

Partenariat ONCFS - Gendarmerie

Dans le cadre des actions partenariales entre l'office national de la chasse et de la faune sauvage et la gendarmerie, un test de comptage par drone de la population des cerfs de Virginie s'est déroulé le 20 août 2018.

Le responsable du service de l'ONCFS sur l'archipel, accompagné d'un technicien de la direction des territoires, de l'alimentation et de la

mer et d'un militaire du commandement de la gendarmerie pour Saint-Pierre-et-Miquelon se sont rendus sur l'île de Langlade

afin d'évaluer par sondage la population de cervidés sur une zone définie.



Ce type d'opération s'inscrit pleinement dans la politique générale de coopération entre la gendarmerie et les services de l'ONCFS. Ce travail en commun, formalisé par la mise en œuvre d'un protocole national en 2009, réactualisé en 2015, et d'accords locaux, vise à additionner les capacités techniques, les prérogatives administratives ou judiciaires et la connaissance des milieux comme des populations.

Elle se traduit par le renforcement d'actions conjointes, préventives et répressives en matière de surveillance des

territoires et de police de l'environnement et de la chasse. En effet, face aux défis environnementaux majeurs, il s'agit de concourir conjointement à la préservation des milieux spécifiques les plus fragiles des territoires compris à Saint-Pierre-et-Miquelon. Cette coopération se traduit également en terme de formations mutuelles.

Il y a donc de fortes chances que gendarmerie et ONCFS soient visibles prochainement à l'occasion de services conjoints !

Sécurité publique

Pour effectuer vos démarches administratives en toute sécurité, adopter les bons réflexes !

De faux sites administratifs proposent d'effectuer, moyennant rémunération, certaines démarches administratives courantes (demande d'extraits de naissance, de casier judiciaire, d'inscription sur les listes électorales...) alors qu'elles sont proposées gratuitement sur les sites officiels de l'administration accessibles depuis le site www.service-public.fr.

Pour les citoyens trompés, c'est un préjudice financier puisque la plupart des démarches administratives sont gratuites, mais également une intrusion dans la vie privée car l'utilisation de ces sites induit un accès à des données personnelles sensibles.



Rappel de quelques conseils pratiques suivants :

- Si vous avez une démarche administrative à effectuer, une seule adresse : www.service-public.fr
- Vérifiez l'identité du site avant de donner vos coordonnées bancaires à un professionnel.
- Ne vous fiez pas toujours aux premiers résultats des moteurs de recherches, ni aux signes officiels type Marianne ou bleu-blanc-rouge
- Si vous êtes victime d'une arnaque, signalez-le auprès du pôle concurrence, consommation, répression des fraudes et métrologie de la DCSTEP (1 rue Ange-Gautier - Tel : 41 19 75 - 975.polec@dcstep.gouv.fr)

Info

Importation ou voyage avec un animal domestique

Par arrêté préfectoral n° 97 du 26 février 2018, les « conditions d'importation ou de réintroduction des carnivores domestiques à Saint-Pierre-et-Miquelon » ont évolué.

Principaux changements à noter :

- Vaccination contre la rage
 - Vaccination toujours à 12 semaines minimum, mais importation possible après 21 jours suivant la vaccination (contre 1 mois auparavant).
 - Les carnivores peuvent maintenant être importés dès l'âge de 15 semaines (12 semaines + 3 semaines) contre 4 mois auparavant.
- Prévention des maladies ou infections autres que la rage
 - Le certificat de bonne santé n'est plus exigé au retour des animaux de l'archipel ayant séjourné moins de deux mois au Canada ou en Union Européenne.
 - Le Certificat de Bonne Santé datant de moins de 10 jours (au lieu de 4 jours anciennement) reste exigé dans les autres cas.



Pour plus d'information, téléchargez l'affiche sur site internet de la DTAM, section « Agriculture, Alimentation et Biodiversité »

<http://www.saint-pierre-et-miquelon.developpement-durable.gouv.fr/vous-voyagez-avec-votre-animal-de-compagnie-la-loi-a469.html> ou contacter la clinique vétérinaire au 41-33-94 à St-Pierre ou au 41-64-23 à Miquelon

Retour en images

Visite de la ministre de la culture

A l'invitation de la ministre des outre-mer, la ministre de la culture, Mme Françoise Nyssen, était en visite officielle dans l'archipel du 9 au 11 septembre 2018. Lors de cette visite, la ministre de la culture a découvert le patrimoine matériel et immatériel de l'archipel et rencontré les acteurs locaux.

Françoise Nyssen a assisté à la présentation d'un projet de construction d'un doris par le lycée professionnel et l'association « les zigotos ». Puis c'est en doris que la délégation s'est rendue à l'île aux marins, véritable vitrine du patrimoine local, afin d'en visiter les principaux lieux mais également pour inaugurer la nouvelle plaque de la maison Morel, classée monument historique depuis 2011 et dont les travaux de rénovation viennent de s'achever. Lors de son discours, la ministre de la culture a souligné la singularité du patrimoine de l'archipel qui selon elle « apporte une richesse fabuleuse au patrimoine français, L'activité de la pêche à la morue a laissé un patrimoine bâti et paysagé exceptionnel qu'il faut protéger et montrer au Monde ! ». Par la suite, s'est tenue à Saint-Pierre une réunion, en présence de l'ensemble des acteurs de l'archipel, sur la démarche d'inscription à l'UNESCO du patrimoine matériel et immatériel du territoire.

Au cours de cette journée de visite, les ministres ont également pu découvrir la reprise d'activité de la Forge Lebailly grâce au partenariat entre l'archipel, la maison du forgeron des Côtes-d'Armor et les forges de Montréal.

Un moment très apprécié des ministres et des membres de la délégation présents.

En début de soirée, une rencontre avec de nombreux artistes locaux était organisée à l'atelier du Père Pierre. Les insignes au grade de chevalier de l'Ordre des arts et des lettres ont été remis par la ministre de la culture à Mme Yvette Detchevery, artiste locale.

Le lendemain, la journée débuta par la visite du musée de l'Arche avec la mise en valeur des derniers artefacts trouvés lors des fouilles à l'anse à Bertrand, ainsi qu'une présentation de l'imposante toile de Gaston Roulet.

Lors d'un déplacement à Miquelon-Langlade, les ministres ont constaté l'avancée des travaux de réfection de l'église Notre-Dame-des-Ardilliers avec notamment l'installation du coq sur la nouvelle croix sommitale. La ministre de la culture a également échangé avec Mme Pascale Coste, la présidente de l'association Miquelon Culture Patrimoine, sur les racines acadiennes des habitants de la grande île mais aussi sur les échanges entretenus avec les indiens Micmacs de Terre-Neuve. Durant les cinq heures passées sur Miquelon, Françoise Nyssen en a profité pour découvrir le musée ou encore la bibliothèque municipale et apprécier la prestation des danseurs de l'île.

Enfin, à son retour sur Saint-Pierre, la ministre de la culture s'est rendue à la bibliothèque municipale où lui ont été présenté par des élèves du lycée le prix littéraire « Du récit de l'Ailleurs » ainsi que la philatélie locale.





Photos : Chantal Briand

Retour en images

A la suite de la visite de la ministre de la culture,
la ministre des outre-mer, Annick Girardin a poursuivi sa visite dans l'archipel
avec notamment la tenue de plusieurs réunions de travail.

En effet, trois semaines après la dernière rotation entre la métropole et l'archipel, la ministre des outre-mer a réuni l'ensemble des acteurs du transport aérien du territoire de manière à dresser un premier bilan des vols directs. Il est à noter que les premiers retours d'expériences sont positifs tant sur le taux de remplissage des vols, que sur les appréciations des professionnels ou encore, les commentaires des passagers. L'analyse de toutes ces données doit permettre d'améliorer le dispositif 2019.

Puis, Annick Girardin a présidé le comité de pilotage du terminal de croisières du mardi 11 septembre dans le but de présenter les options d'aménagement du quai, proposées par le maître d'œuvre.

Ces propositions ont permis d'aborder concrètement, sur plan, différentes possibilités quant à :

- la localisation du quai d'accostage ;
- l'implantation du terminal passagers ;
- la conception du terminal passagers ;
- la localisation des quais d'accostages du bateau pilote et des navettes (tenders) ;
- la mise en valeur du bâtiment de la SPEC ;
- la relation entre le terminal et le cheminement piéton du front de mer menant au centre-ville, puis aux quartiers Sud.

Lors de sa visite, la ministre a rencontré les membres de l'association CLEF afin de leur remettre une subvention de 15 000 € en soutien à leurs activités qui œuvrent dans l'accompagnement des personnes en grandes difficultés sociales et les femmes victimes de violences conjugales. Ensuite, Annick Girardin a remis à l'association « à l'aube du souvenir » une subvention de 10 000 € pour leur participation aux manifestations du centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 dans l'archipel.

Par ailleurs, créée en mai dernier en métropole, la banque des territoires a été inaugurée à Saint-Pierre par la ministre des outre-mer en présence de son directeur outre-mer, M. Mirada. L'organisme qui dépend de l'IEDOM a pour mission d'apporter des financements aux collectivités locales et aux entreprises publiques notamment dans le secteur du logement et des réseaux d'eaux et d'assainissements. La présence de ce nouvel organisme est appréciée par l'ensemble des acteurs économiques du territoire.

Enfin, Annick Girardin a remis symboliquement aux élèves de la classe de CM2 du Feu Rouge le livre des « Fables de La Fontaine » promis à l'ensemble des élèves de l'archipel par le ministre de l'éducation nationale, M. Blanquer, lors de sa visite dans nos îles en mai dernier.





©Chantal Briand
Photos : Chantal Briand

Malgré les bourrasques de vent et le froid, les habitants de Saint-Pierre et Miquelon se sont rassemblés le dimanche 11 novembre pour commémorer le centenaire de l'Armistice de la Grande Guerre.

Une bonne centaine de personnes s'est réunie place du Général de Gaulle. Aux côtés de la ministre des Outre-mer, des élus, des autorités, des associations patriotiques, des francs-tireurs Lorrains, des descendants de poilus et de nombreux jeunes sont venus célébrer la signature de la paix entre la France et l'Allemagne en 1918. Scouts et scolaires se sont mobilisés pour faire perdurer le devoir de mémoire.

Un peu plus tôt dans la matinée, l'abbé Bertrand Thébaud a célébré une messe en hommage à la centaine de soldats originaire de l'archipel et morts

durant les combats. A 11 heures très précise, et comme partout en France, les cloches de l'église ont sonné à toute volée pendant 11 minutes pour saluer la mémoire des poilus. Après le traditionnel levé des couleurs, l'assemblée est allée se recueillir au monument aux morts, fraîchement rénové pour l'occasion. La ministre des Outre-mer, Annick Girardin, a lu le message du Président de la République, Emmanuel Macron, avant de déposer une gerbe de fleurs.

A Miquelon, la cérémonie s'est tenue place des Ardeilliers en présence des élus et des habitants de la commune. Le secrétaire général de la préfecture avait fait le déplacement pour honorer les 42 soldats de Miquelon engagés dans la première guerre mondiale. 5 d'entre eux sont morts pour la France.



Enjeux portuaires

Une mission géotechnique sur le futur site du terminal de croisières

En août et septembre, des techniciens de la société Géotec ont réalisé des mesures et essais géotechniques sur le site du futur terminal de croisières. L'objectif était de connaître précisément le relief des fonds et la nature des sols afin de concevoir des fondations adaptées et suffisamment résistantes, pour les futurs ouvrages maritimes notamment.



Dans un premier temps, des levés bathymétriques ont été réalisés en mer pour connaître précisément le relief des fonds. Des essais sismiques (sismique par réfraction) ont également permis de déterminer l'épaisseur de la couche de sédiments et la profondeur et l'étendue des fonds rocheux.

Sur terre, des essais pressiométriques permettent, in situ, de mesurer la résistance mécanique du sol et la profondeur de la roche (le substratum). Dans ce cas, des forages pouvant aller jusqu'à 20 mètres de profondeur sont réalisés et des tests de pressions sont faits, tous les mètres, à l'aide d'une sonde gonflée à l'air.

Des carottages sont également réalisés pour prélever des échantillons de sol qui seront également soumis à des tests de résistances, mais dans le laboratoire de la société cette fois.

En combinant les essais en mer et sur terre, les techniciens pourront déterminer précisément la localisation et la nature des sols, afin d'adapter au mieux les fondations des structures du terminal dont la construction est prévue à l'été 2019. Certains ouvrages, comme les ducs-d'Albe¹ seront soumis à des forces importantes lors de l'amarrage ou l'accostage des navires. On comprend facilement qu'il faut alors que leurs fondations soient conçues selon des prescriptions techniques rigoureuses.

En plus des essais réalisés pour le futur terminal, l'État a souhaité profiter de la présence de l'équipe technique pour réaliser d'autres sondages sur les structures avoisinantes dans le port de Saint-Pierre ou encore dans le port et sur les quais de Miquelon. Ces données s'avéreront utiles pour la rénovation ou le développement des infrastructures.

En savoir plus sur le projet de terminal de croisière :

www.saint-pierre-et-miquelon.developpement-durable.gouv.fr www.facebook.com/MaisonDesProjetsSPM

¹ - Points d'amarrage sur pieux implantés dans le fond d'un bassin ou d'un cours d'eau, auquel viennent s'amarrer ou contre lesquels accostent les navires. Actuellement, le quai en eau profonde compte 2 ducs-d'Albe distants de 100 mètres.

Vers un inventaire des vestiges archéologiques sous-marins de l'archipel

Un territoire jusqu'à présent peu étudié par les archéologues sous-marins



Très peu de recherches archéologiques sous-marines ont été menées jusqu'à présent dans l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon. Si trois chercheurs du CNRS et de l'EHESS avaient, entre 1979 et 1983, piloté une mission ethno-archéologique, les moyens alloués à cette mission ont seulement permis de pressentir le potentiel archéologique sous-marin de l'archipel.

Plus récemment, entre 2009 et 2013, Bernard Decré s'est focalisé sur la recherche de l'Oiseau Blanc et du Ravenel, chalutier Saint-Pierrais perdu corps et bien fin janvier 1962.

Une campagne triennale d'inventaire des vestiges archéologiques maritimes



Service à compétence nationale du ministère de la culture, le département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (DRASSM) a initié un vaste projet triennal qui vise à combler cette lacune. Il s'agit, au cours de trois campagnes, de dresser la « carte archéologique sous-marine » de Saint-Pierre-et-Miquelon. Cet inventaire inclut les vestiges d'épaves modernes et contemporaines mais aussi les restes d'aménagements littoraux. Une mission préparatoire en août-septembre 2017 a permis de dresser les contours de ces campagnes archéologiques sous-marines qui ont démarré en 2018.

Etude d'une varangue au fond du barachois de Saint-Pierre
- ©Teddy Seguin

Equipe impliquée et moyens nautiques

Dirigée par Cécile Sauvage (conservateur du patrimoine au DRASSM), la mission implique plusieurs archéologues sous-marins, des scaphandriers du DRASSM, un spécialiste naval ainsi qu'un photographe indépendant.

Afin de permettre une autonomie de travail à cette équipe, celle-ci a bénéficié de l'envoi d'un container accueillant un semi-rigide du DRASSM, permettant la réalisation des levés géophysiques et des plongées, ainsi que du matériel nécessaire aux chantiers.



Calendrier prévisionnel des campagnes



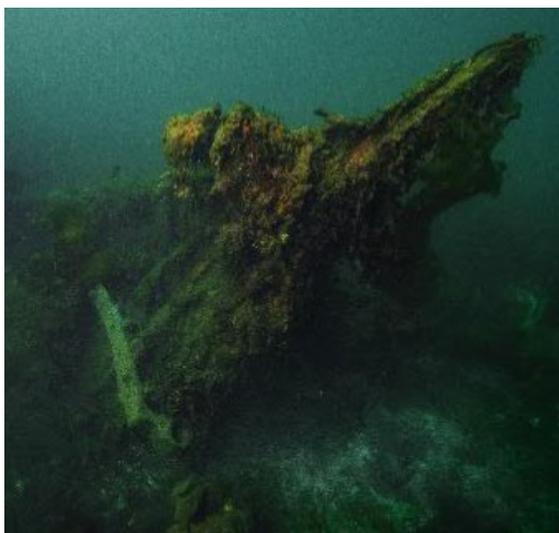
En amont des campagnes de terrain, un temps important est consacré à des recherches archivistiques visant à recenser les naufrages connus et leur emplacement ainsi qu'à localiser de possibles aménagements littoraux par la numérisation et le géoréférencement de cartes anciennes (fonds Arche, Archives nationales d'outre-mer et Bibliothèque nationale de France).

Un système d'information géographique a été mis en place pour l'enregistrement et la consultation de ces données et de celles qui sont acquises au fur et à mesure des campagnes de terrain.

La campagne 2018, qui a débuté le 13 août et s'est achevée le 21 septembre, a commencé par deux semaines de prospections systématiques avec du matériel spécialisé visant à détecter la présence de vestiges archéologiques dans des secteurs connus.

La passe du Nordet, la passe aux Flétans et la passe du Suet à Saint-Pierre ont ainsi fait l'objet d'une prospection systématique. Des tests ont également été menés de part et d'autre de l'isthme de Miquelon-Langlade.

Ces recherches se sont suivies d'expertises et de sondages en plongée, tant sur des sites indiqués par les plongeurs de l'archipel, que sur ceux localisés à l'aide des cartes anciennes. Des prospections en plongée ont ainsi été menées dans l'anse à Henry, le petit Havre de Lizardie, ainsi que sur toute la côte sud du barachois de Saint-Pierre et la côte nord-ouest de l'île aux Marins. Plusieurs sites ont été inventoriés et deux épaves en bois ont été découvertes dans le fond du barachois de Saint-Pierre. De tels sondages permettent de préciser la datation, la nature et l'état de conservation des vestiges et, ce faisant, de mesurer l'intérêt de réaliser des recherches plus approfondies sur ces sites.



Restes d'épaves en bois dans le fond du barachois de Saint-Pierre - ©Teddy Seguin

La campagne 2019 se consacrera à l'île de Miquelon, dont le potentiel est grand pour la recherche de sites sous-marins, tant sur les côtes (isthme de Miquelon-Langlade) qu'au sein des divers étangs et lagunes (Grand Etang, Grand Barachois).

Ces deux campagnes seront complétées par une dernière campagne qui pourrait permettre, outre la poursuite de ces recherches de terrain, de réaliser l'inventaire et l'étude d'objets prélevés par les habitants de l'archipel sur diverses épaves.

Relations avec les acteurs locaux

Les recherches en archives font l'objet d'échanges entre l'équipe du DRASSM, celle du musée de l'Arche et Mme Thérèse Claireaux, historienne de l'archipel. Les campagnes de terrain associent les plongeurs professionnels de la DTAM, ainsi que les membres et le navire du Club nautique de Saint-Pierre. Il est ainsi envisagé que ceux-ci puissent contribuer à l'inventaire des épaves et de vestiges isolés tels que les ancres à l'aide de fiches d'inventaire mises en place par les archéologues.

L'enregistrement et l'étude des épaves situées sur l'estran devra également s'appuyer sur des relais locaux.

Celles-ci, parfois désensablées pendant un court laps de temps, doivent faire l'objet d'un enregistrement rapide ne permettant pas le déplacement des archéologues du DRASSM. Le DRASSM a donc testé un protocole de prises de vues par drone permettant la réalisation de restitutions de ces épaves par photogrammétrie 3D. Des échanges ont été initiés avec les services de la DTAM afin qu'il puisse réaliser ce type de prises de vues qui permettraient un enregistrement rapide des données et leur étude ultérieure par des spécialistes d'architecture navale.

Perspectives de valorisation

Malgré leur rythme soutenu, les campagnes de terrain font l'objet de diverses restitutions auprès de la population de l'archipel. La campagne 2018 a été suivie par SPM 1ère et une restitution des travaux auprès du grand public s'est tenue dans les locaux de l'Arche le 19 septembre dernier. Des restitutions similaires seront organisées en 2019 à Miquelon-Langlade.

A l'issue des trois campagnes de terrain, plusieurs actions de valorisation peuvent être envisagées, là encore en fonction des souhaits exprimés dans l'archipel : création d'une plateforme Internet présentant les travaux réalisés et les sites archéologiques inventoriés, publications papier, supports pédagogiques, etc.

Enfin, il va sans dire que les recherches menées par le DRASSM pourront alimenter le dossier de candidature de Saint-Pierre et Miquelon pour une inscription à la liste du patrimoine mondial de l'Unesco.



Ancre découverte dans le fond du barachois de Saint-Pierre - ©Teddy Seguin



Expertise de l'épave de la supposée Clairette. - ©Teddy Seguin



Ancre découverte dans le fond du barachois de Saint-Pierre - ©Teddy Seguin

Suivi des phoques : les premières données des comptages globaux sont disponibles

En 2015, un comité local de suivi des phoques était créé afin de mieux connaître les populations de phoques présentes dans l'archipel et de mettre en place des mesures de gestion permettant une meilleure cohabitation avec les activités humaines.



Grâce à la participation de plusieurs compteurs des services de l'État, de l'ONCFS et des associations, quatre recensements ont pu être réalisés sur l'ensemble du territoire en 2016 et 2018.

Si ces premières données sont encore insuffisantes pour fournir des statistiques détaillées ou même des analyses de tendances, ils sont déjà riches d'enseignements.

Entre les deux années, les populations semblent plutôt stables, totalisant environ 950 individus en période hivernale et entre 1250 et 1400 en période estivale. Des

variations quant à la répartition des phoques sur le territoire ont également été enregistrées ; les sites du Grand Barchois, des Veaux Marins et de l'Île Verte regroupant plus ou moins de phoques selon les années.

En plus des comptages par bateaux, des drones seront maintenant utilisés, notamment pour les zones moins accessibles. Cette technologie permet de mieux identifier les espèces comptabilisées, sans effrayer les colonies.

Voir les premiers résultats de comptages sur le site de la DTAM – section « salle de lecture ».

Sport

Initialement prévue le samedi 22 septembre, la météo a décidé que la première édition de la Fête des sports aurait lieu à Saint- Pierre et Miquelon le dimanche 30 septembre.

C'est donc sous un joli soleil et une brise idéale pour les sorties en voiliers, que quinze associations se sont regroupés à Saint-Pierre et à Miquelon pour faire découvrir leurs disciplines aux habitants de l'archipel, du plus petit au plus grand.

Voile, rugby, judo, fitness, karaté, équitation, football, plongée, athlétisme, taekwondo et pétanque étaient au

programme. L'implication des associations et partenaires ont permis de faire de cette journée un succès. A Saint-Pierre, l'association Femmes de tous horizons a assuré la restauration du midi en proposant un repas diététique aux saveurs créoles à tous les participants.

A noter que le GPCM, qui avait décalé la manifestation au dimanche 23 septembre pour bénéficier de la présence de la monitrice d'équitation, a proposé une démonstration d'éthologie dans un parcours d'embûches ainsi qu'un spectacle de voltige.



Patrimoine

Retour sur les journées européennes du patrimoine

Placées en 2018 sous le thème de l'Art du partage, les Journées européennes du patrimoine ont connu un vif succès dans l'archipel les 15 et 16 septembre dernier avec sept manifestations organisées pour faire partager au public la richesse de notre patrimoine.

Tout d'abord à l'Île aux Marins, ces journées s'inscrivaient dans le 30^e anniversaire de l'association SPA (Saint-Pierre Animation devenue Sauvegarde du Patrimoine de l'Archipel). Une centaine de personnes a visité le musée Archipélitude, participé à la visite de l'ensemble Morel et à la projection de la rétrospective des 30 ans de restauration de l'Île aux Marins.

Ensuite à Miquelon, l'association Miquelon Culture Patrimoine a ouvert les portes du musée qui rassemble divers d'objets témoignant de la vie Miquelonnaise de la première partie du 20^e siècle. Six thèmes y sont représentés : la maison familiale, la saline de pêche, l'atelier, l'étable, les vestiges de naufrages ainsi qu'une reconstitution du laboratoire de développement du docteur Louis Thomas et sa collection photographique.

Puis à Saint-Pierre, le musée de l'Arche et le musée Héritage ont reçu respectivement 123 et 256 visites durant le week-end. Ils se sont aussi associés pour faire découvrir au public le nouveau circuit mis en place cet été : « La prohibition – Alcool frauduleux et commerce providentiel ». Trois départs étaient programmés sur le week-end, ils ont affiché complet en accueillant plus de 60 personnes.

La forge Lebailly qui a repris vie dans le cadre d'un stage de taillanderie animé par des représentants de la Maison du Forgeron de Saint-Thélo et des Forges de Montréal a accueilli près de 250 visites pour une démonstration de création d'outils et notamment la réplique d'une hache biscayenne.



Et enfin, du côté de la mer, l'association les Zigotos dont l'objet est la restauration et la valorisation des doris de Saint-Pierre depuis plus de 25 ans a proposé au public une découverte de l'atelier du Père Pierre où se déroulent les rénovations de doris l'hiver et des salines contenant les embarcations. Les conditions météorologiques ont été favorables ce qui a permis aux Zigotos de proposer des tours dans le port de Saint-Pierre, en doris traditionnel sur le Saint-Etienne, embarcation classée monument historique.